

**Conseil départemental
de l'Eure**

**Extrait du procès-verbal
des délibérations**

Rapport N° 2026-S04-1-2

Réunion du 10 avril 2026

Objet : Budget primitif 2026 - Budget principal

Commission : 1ère Commission (finances, affaires générales, SDIS, dialogue social)

Direction : Direction des finances, du conseil en gestion et de la performance

Résumé : Ce rapport a pour objet de vous présenter le budget primitif 2026 du budget principal.

La bonne santé du budget départemental est largement tributaire de facteurs que la collectivité ne maîtrise pas : dynamisme de la TVA et fluctuation des DMTO dictent le rythme des recettes tandis que nos dépenses sociales (70 % des dépenses totales, masse salariale associée incluse), le vieillissement de la population, le contexte économique, le marché de l'emploi scandent celui de nos dépenses.

Le contexte international pèse lui aussi sur notre budget. Les guerres qui ont cours en Ukraine et en Iran ont en effet des conséquences économiques (augmentation du prix du gaz et des carburants, hausse des taux d'intérêt, inflation) qui ne sont pas neutres pour les finances départementales. L'agitation internationale actuelle est telle qu'il est impossible de projeter très exactement l'impact qu'elle aura pour cette année budgétaire 2026.

Dans ce contexte particulièrement instable et incertain, le Département de l'Eure va s'appuyer sur sa capacité éprouvée à construire des budgets dans une prospective équilibrée et une gestion prudente. C'est sur cette ligne de responsabilité budgétaire que ce budget primitif 2026 est construit.

Il convient de rappeler dans ce préambule que l'Eure se classe chaque année parmi les six conseils départementaux les moins dépensiers par habitant en charges de fonctionnement. Ainsi, le budget primitif 2026 propose en effet une diminution des dépenses de fonctionnement et une baisse marquée de l'investissement, sans dégrader la qualité du service public départemental.

Ce résultat est le fruit d'efforts engagés par l'ensemble de la collectivité pour parvenir à juguler un budget de fonctionnement qui constitue la clé de voûte budgétaire. Cette maîtrise en amont est le plus sûr moyen d'éviter des ajustements plus brutaux et subis.

Exprimé en mouvements réels (hors mouvements d'ordre), le budget primitif 2026 du Département de l'Eure se caractérise en quelques chiffres ainsi :

- Des dépenses de fonctionnement de 547,62 millions d'euros (M€), contre 547,63 M€ au BP 2025
- Des dépenses d'investissement de 125,98 M€, contre 146,28 M€ au BP 2025
- Des recettes de fonctionnement de 596,23 M€, contre 582,92 M€ au BP 2025
- Des recettes d'investissement de 26,97 M€, contre 26,85 M€ au BP 2025

S'agissant de l'équilibre global, en projection au compte financier unique (CFU) de 2026 :

- Un besoin de financement (emprunt) de 42,25 M€, contre 62,05 M€ au CFU 2025
- Un encours de dette de 456,82 M€, contre 437,63 M€ au CFU 2025
- Une capacité de désendettement de 8,23 ans, contre 7,95 ans au CFU 2025

La dynamique des dépenses sociales, conjuguée aux évolutions des ressources, réduit les capacités d'intervention du Département et renforce la nécessité de sécuriser durablement ses équilibres financiers. Dans ce cadre, le Département de l'Eure confirme une trajectoire de gestion prudente engagée dans la durée. Cette volonté de stabiliser les dépenses de fonctionnement, associée à une diminution marquée des crédits d'investissement, traduit une volonté claire : préserver les équilibres financiers tout en garantissant la continuité du service public.

Cette situation impose naturellement d'opérer des choix dans l'allocation des ressources disponibles. Une fois les charges obligatoires couvertes, les marges d'intervention disponibles obligent à concentrer l'action

départementale sur des priorités clairement identifiées.

Ainsi, le budget 2026 va s'articuler autour de trois axes structurants :

La sécurité constitue un enjeu central pour le territoire. Elle conditionne à la fois la protection des populations et l'attractivité du territoire. L'action du Département se traduit notamment par le soutien aux services d'incendie et de secours (SDIS), ainsi que par le renforcement des dispositifs concourant à la prévention et à la sécurité.

La santé s'impose comme une priorité majeure au regard des besoins des habitants. Le Département entend prendre toute sa part, dans le cadre de ses compétences, en contribuant à l'amélioration de l'accès aux soins et en renforçant l'accompagnement des publics les plus fragiles, en lien avec l'ensemble de ses politiques sociales.

La ruralité constitue enfin un axe structurant de l'action départementale. Elle se traduit concrètement par le soutien aux communes, aux équipements et aux services de proximité, afin de garantir des conditions de vie équilibrées sur l'ensemble du territoire. Le Département de l'Eure promeut une ruralité dynamique, innovante. Il doit cultiver son image d'un territoire attractif situé à proximité immédiate de l'Île-de-France et des métropoles de Rouen et du Havre ; un territoire où se conjuguent qualité du cadre de vie, dynamisme culturel, sportif et économique et vitalité locale.

Ces orientations s'inscrivent dans une vision d'un territoire en transformation, qui conjugue ancrage et ouverture. Le Département accompagne cette dynamique en soutenant les initiatives locales, en renforçant les solidarités et en veillant à l'équilibre entre les territoires.

Ainsi, le budget primitif 2026 traduit une ligne claire : assurer la soutenabilité financière de la collectivité tout en concentrant les moyens disponibles sur les priorités essentielles pour les Eurois.

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré, le Conseil départemental

**Décide
à la majorité
des suffrages exprimés**

- d'adopter le présent rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Eure relatif au : "Budget primitif 2026 – Budget principal" ;
- d'approuver le budget primitif 2026, en mouvements réels, en mouvements d'ordres et neutres, de la manière suivante et tel qu'il résulte des maquettes budgétaires figurant en annexe.

Pour extrait conforme

Le Président du Conseil départemental



Alexandre RASSAËRT

Le Président du Conseil départemental certifie que la présente décision est exécutoire en application de l'article L.3131-1 du code général des collectivités territoriales.

Date de réception par le représentant de l'Etat : 13/04/2026



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

A/R de la télétransmission : 027-222702292-20260410-123705-DE-1-1

Date d'affichage : 13/04/2026

Détail du vote

39 pour :

Mme Stéphanie AUGER, Mme Karène BEAUVILLARD, M. Sylvain BONENFANT, Mme Colette BONNARD, M. Sylvain BOREGGIO, Mme Liliane BOURGEOIS, Mme Cécile CARON, M. Christophe CHAMBON, M. Gérard CHÉRON, Mme Françoise COLLEMARE, Mme Jocelyne DE TOMASI, Mme Catherine DELALANDE, Mme Angèle DELAPLACE, Mme Julie DESPLAT, M. Frédéric DUCHÉ, Mme Myriam DUTEIL, M. Thomas ELEXHAUSER, M. Michel FRANÇOIS, Mme Florence GAUTIER, M. Nicolas GAVARD-GONGALLUD, M. Nicolas GRAVELLE, M. Xavier HUBERT, M. Daniel JUBERT, Mme Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Mme Chantale LE GALL, M. Jean-Pierre LE ROUX, M. Sébastien LECORNU, M. Jean-Paul LEGENDRE, M. Pascal LEHONGRE, Mme Diane LESEIGNEUR, M. Manuel ORDONEZ, Mme Micheline PARIS, M. Thierry PLOUVIER, M. Alexandre RASSAËRT, Mme Martine SAINT-LAURENT, M. Marcel SAPOWICZ, Mme Marie TAMARELLE-VERHAEGHE,

Mme Anne TERLEZ, Mme Marie-Lyne VAGNER.

7 contre :

Mme Nathalie BETTON, M. Francis COUREL, Mme Maryannick DESHAYES, M. Marc-Antoine JAMET, Mme Janick LÉGER, M. Arnaud LEVITRE, M. Mickael ONO DIT BIOT.



DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Budget primitif 2026

Introduction

Le budget départemental n'est pas coupé du monde : nous subissons des soubresauts nationaux comme internationaux qui impactent nos finances.

Les guerres enclenchées en Ukraine et en Iran nous rappellent la précarité de l'ordre économique international. Au-delà de la tragédie humaine qui se joue, elles engendrent des conséquences économiques (augmentation du prix du gaz et des carburants, hausse des taux d'intérêt) qui ne sont pas neutres pour les finances départementales.

Au niveau national, l'état de l'emploi (et ses impacts sur les chiffres de l'insertion) ou l'adoption de mesures nouvelles susceptibles d'aggraver l'état des finances départementales est toujours possible. Des finances déjà très fragilisées par les effets mécaniques de la démographie, la hausse continue des dépenses sociales et un logiciel de financement obsolète qui continue de (dys)fonctionner avec des ressources déconnectées des dépenses réelles.

Dans ce contexte, **l'Eure demeure un pilote prudent de ses finances**. Loin d'être dans la situation d'autres Départements qui affichent une épargne nette - voire brute - négative, elle préserve à cette heure ses leviers d'action : sixième département le plus économe en dépenses de fonctionnement de France en 2024, elle maîtrise ses dépenses d'investissement après une décennie de mobilisation massive pour rattraper les retards structurels accumulés. Le gel des impôts locaux prendra fin en 2026 avec la hausse temporaire des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), une hausse modérée qui n'affecte pas le pouvoir d'achat des primo-accédants, afin d'améliorer les marges de manœuvre départementales.

La contrainte budgétaire nous oblige à faire des économies mais aussi à resserrer notre action pour être encore plus efficaces sur **trois axes stratégiques** :

- la **sécurité** → Clé de notre sérénité personnelle, véritable levier d'attractivité, la sécurité est au cœur des priorités départementales : des sapeurs-pompiers mieux équipés et mieux formés, une politique de protection de l'enfance et de sécurité routière renforcée, le déploiement d'une véritable ceinture de sécurité de caméras de vidéoprotection pour aider les forces de l'ordre à lutter contre les cambriolages et tous les trafics.
- la **santé** → Face aux besoins essentiels des Eurois, le Département souhaite prendre toute sa part en matière de santé. En plus de notre Plan Ambition Santé, cette politique de santé irrigue toute notre politique sociale, notre action en faveur du sport, de la culture et l'éducation de nos jeunes. L'objectif poursuivi concerne aussi bien la santé physique que mentale, enjeu qui ne doit pas être négligé.
- la **ruralité** → Le Département de l'Eure est engagé en faveur d'une ruralité positive, heureuse, terre de fierté, de traditions et d'innovations. C'est cette approche qui innerve nombre de nos actions sur le terrain, que ce soit le soutien à nos communes, à nos agriculteurs, la protection de notre patrimoine, de nos paysages, le développement de nos infrastructures culturelles, sportives et scolaires.

C'est ce triptyque sécurité-santé-ruralité qui va mobiliser nos ressources et guider nos actions jusqu'à la fin du mandat départemental en 2028.

Un environnement macroéconomique sous haute tension



1,0% Croissance
Projection 2026

1,3% Inflation
Projection 2026

3,5% Taux à 10 ans
Niveau OAT début 2026

Le contexte économique

Si l'ombre de la pandémie de COVID (freinage de l'activité, tensions d'approvisionnement, mesures douanières) s'estompe, celle de la guerre en Ukraine plane toujours sur l'économie européenne et internationale. S'ajoutant à cela les conséquences de la guerre en Iran débuté fin février 2026.

La croissance française demeure faible en raison de facteurs macroéconomiques structurels (taux d'activité, innovation, etc.). Toutefois, l'instabilité politique en France pèse inéluctablement sur ses perspectives macroéconomiques (croissance, taux de chômage), en dégradant les anticipations des acteurs économiques et des marchés. Dès lors, **la Banque de France table sur une hausse du PIB de 0,9% en 2025, puis de 1,0% en 2026 et 2027**. De même, après des années de baisse, **le chômage devrait osciller autour de 7,6-7,8%**, une situation à suivre vu son impact sur les prestations sociales.

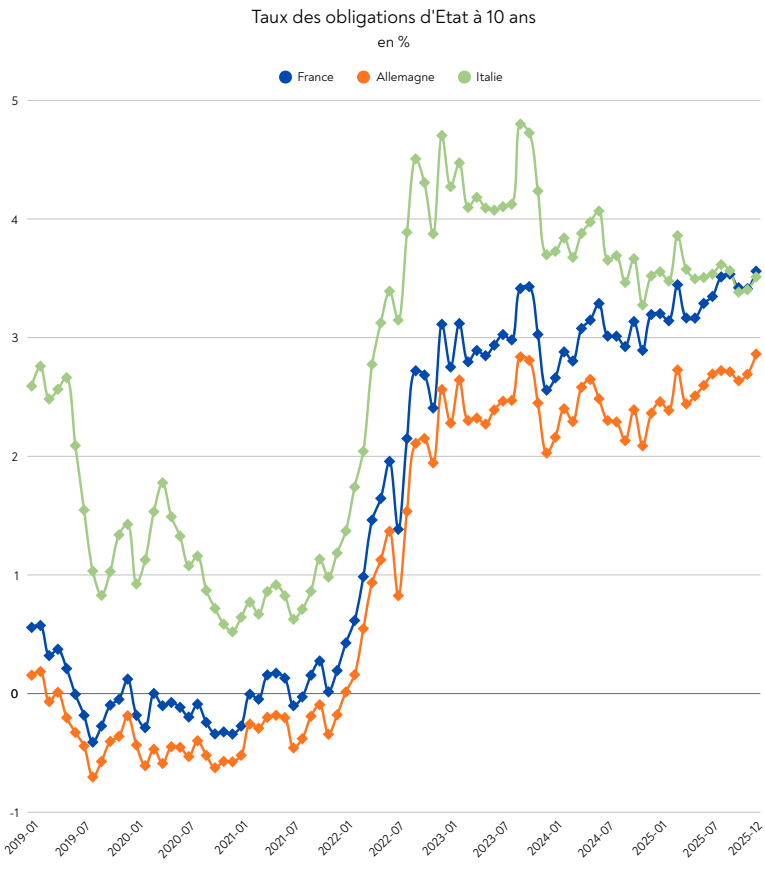
Bonne nouvelle : **l'inflation** – quantifiée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) – **ralentit** : elle est estimée à 0,9% en 2025, après 2,3% en 2024, puis 1,3% en 2026-2027, soit à des niveaux comparables à la croissance du PIB

Évolution en %	2024	2025	2026	2027	2028
Projections macroéconomiques Décembre 2025, Banque de France					
Croissance du PIB réel	1,1	0,9	1,0	1,0	1,1
Variation des prix à la consommation (IPCH)	2,3	0,9	1,3	1,3	1,8
Taux de chômage (BIT, France entière)	7,4	7,6	7,8	7,6	7,4

Le contexte financier

Le taux d'intérêt de l'emprunt public suit le taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE). Or, celle-ci a poursuivi sa politique d'assouplissement monétaire en 2025, avec **un taux de dépôt stabilisé à 2% fin 2025, soit un niveau considéré comme neutre pour l'économie**.

Or, la situation nationale, marquée par l'instabilité politique et la hausse de l'endettement public (v. infra), a conduit **l'agence Fitch à dégrader la note de la dette de l'État** (dite dette souveraine) en fin d'année 2025 de AA- à A+. Cette dégradation en ce climat incertain n'est pas sans effet sur **le taux d'intérêt souverain de référence** - le taux de l'obligation assimilable au Trésor (OAT) 10 ans - ayant **atteint en fin d'année 2025 un record depuis quinze ans, au-delà des 3,5%, au-delà du taux italien ...**



Des finances publiques dégradées



118,2% Dette publique
Projection 2026, LF 2026

5,0% Déficit public
Projection 2026, LF 2026

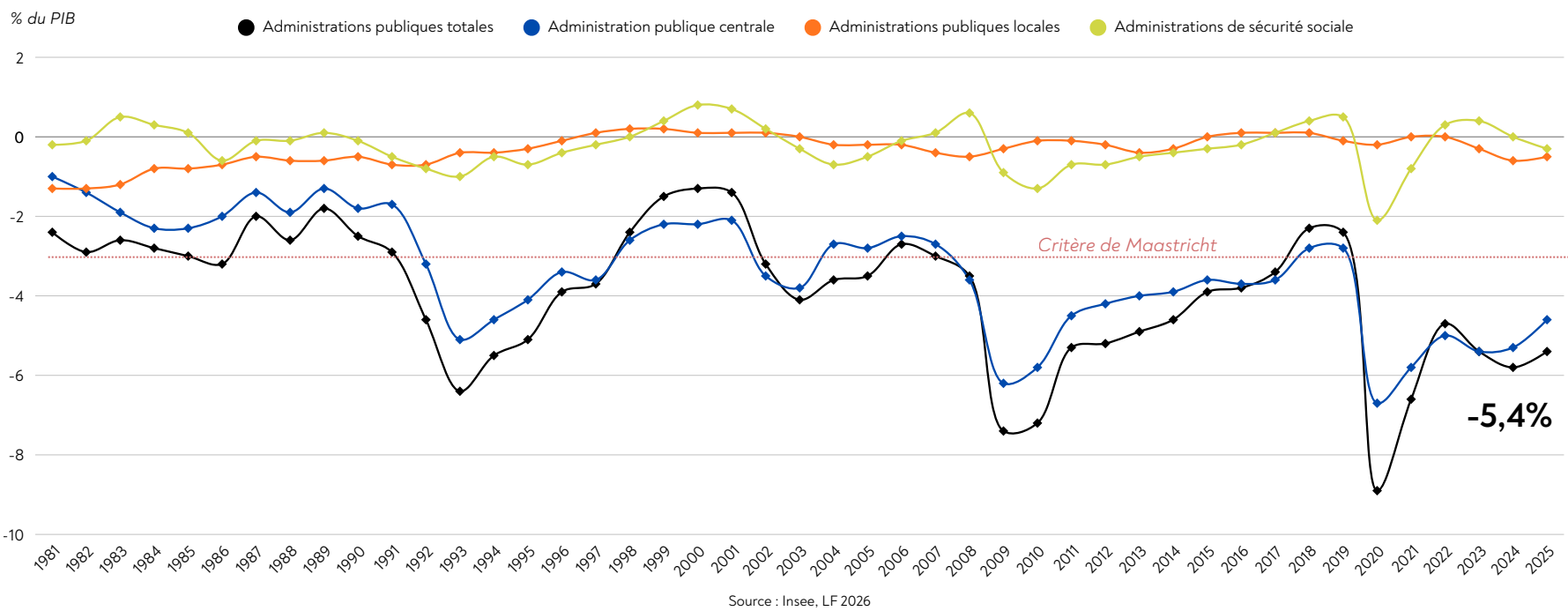
Le contexte budgétaire

La loi de finances pour 2026 a été adoptée à l'Assemblée nationale le 29 janvier 2026 : elle dresse l'ambition d'un redressement progressif des comptes, par une division par deux de la croissance en volumes des dépenses hors Défense de l'État, afin de pallier une situation budgétaire nationale très dégradée.

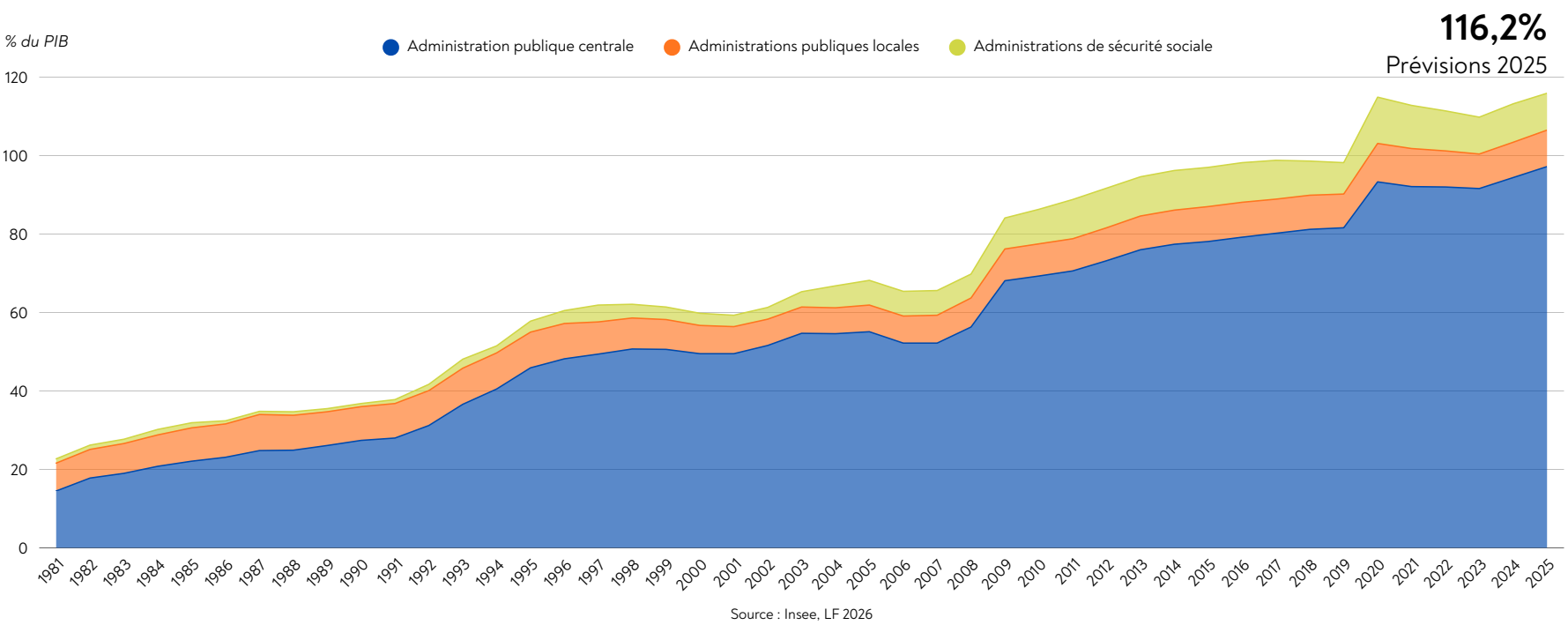
Néanmoins, la dette publique française continuera sa croissance, pour atteindre 118,2% du PIB en 2026 (prévisions LF 2026), un niveau inédit hors guerres et pandémies au-delà du pic lors du COVID (117,8%). Cette trajectoire dérive du niveau de déficit public, estimé à 5,0% en 2026 .

Dans ce contexte, la charge de la dette est devenue le premier poste de dépenses de l'État, devant l'Éducation nationale qui tenait historiquement cette position, avec une prévision pour 2025 de 65 Md€. La charge de la dette pourrait même dépasser les 100 Md€ d'ici à 2029.

Déficit des administrations publiques



Dette des administrations publiques



Des Départements en asphyxie budgétaire croissante



14,5 Md€

Surcoût pour les Départements

Somme des dépenses supplémentaires et des recettes amoindries des Départements depuis 2021, Départements de France

-46 % Épargne brute

depuis 2021

19 Départements en épargne nette négative

en 2024

Des Départements qui subissent 6 ans d'effet ciseau

Côté dépenses, les dépenses de fonctionnement, qui représentent environ 86% des dépenses totales des Départements, devraient croître de 2,2% entre 2024 et 2025 (prévisions La Banque Postale), après une augmentation de 2,8% entre 2023 et 2024. Cette dynamique est structurellement portée par l'action sociale : le coût médian par habitant s'est renchéri de 2,8% par an depuis 2015 (581€ en 2024 contre 455€ en 2015).

Côté recettes, les recettes de fonctionnement, qui ont légèrement progressé en 2024 (+0,7%), connaîtraient une dynamique plus favorable en 2025 (+3,1%), portée principalement par la forte croissance du produit de droits de mutation à titre onéreux (DMTO) de +21,5% (reprise du marché immobilier et hausse du taux normal par 83 Départements), après deux années de chute à hauteur de -33% entre 2022 et 2024 (IGEDD).

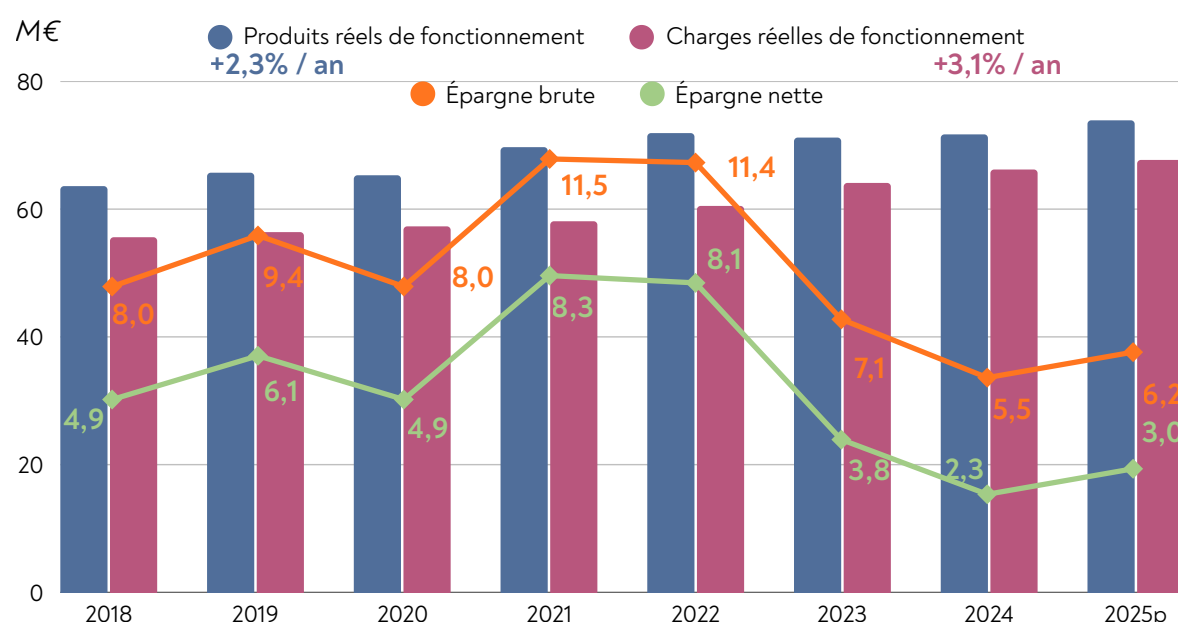
La relative embellie des DMTO sera loin de compenser la dégradation durable de l'épargne des Départements, victime de « l'effet ciseau » : depuis 2018, la progression annuelle moyenne des dépenses réelles de fonctionnement est de près d'un point supérieure à celle des recettes (3,1% contre 2,3%). Par conséquent, l'épargne brute s'est fortement érodée ces dernières années, avec une baisse de quasi-moitié (46%) depuis 2021.

En 2024, 19 Départements présentaient une épargne nette (épargne brute réduite du remboursement du capital de la dette dû) **négative**. Pire est la situation d'une épargne *brute* négative : cela ne concernait que deux Départements en 2022.

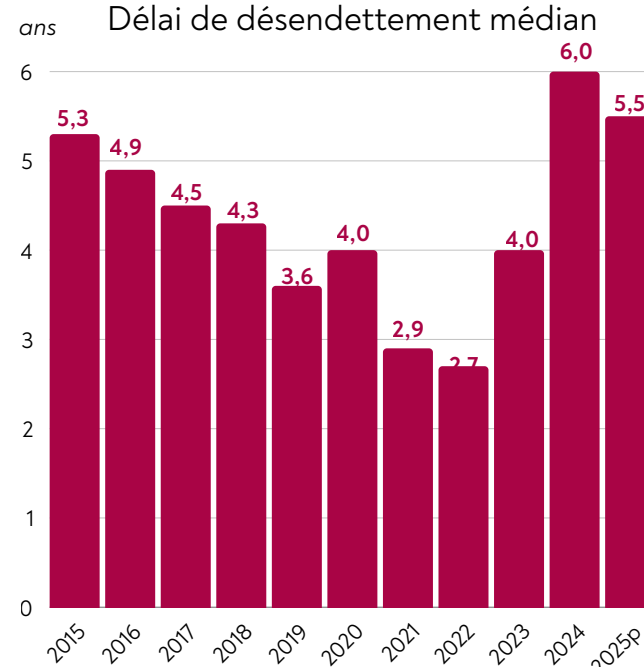
Les dépenses d'investissement départementales devraient chuter en 2025 de -7%, entre 2024 et 2025, entre 2023 et 2024 (-2,7%). Elles n'avaient pas connu de décroissance depuis 2018.

En définitive, l'endettement des Départements augmente : +4,6% prévu en 2025, après +7,1% en 2024. Le délai de désendettement médian a plus que doublé entre 2022 et 2024, pour atteindre 6 ans.

Composantes de l'évolution de l'épargne des Départements



Délai de désendettement médian



Des augmentations obligatoires face à des recettes insuffisantes

La nature des dépenses obligatoires des Départements constitue une charge croissante pour leurs comptes ; **70% de leurs dépenses de fonctionnement relèvent de la sphère sociale**, alors que :

- les dépenses liées à l'autonomie grand âge connaissent une augmentation forte et continue en raison du vieillissement démographique : le montant versé d'allocations personnelles d'autonomie (APA) devrait doubler d'ici 2040
- le soutien à l'autonomie des personnes handicapées est la politique sociale dont les dépenses ont le plus progressé entre 2023 et 2024 (+6,5%)
- la protection de l'enfance, en raison de placements de mineurs en hausse, présente un budget en hausse annuelle de plus de 4%

Or, se rajoute à la progression structurelle des dépenses obligatoires départementales la conséquence budgétaire de **mesures prises par le Parlement qui aggravent l'équilibre financier des Départements**.

Les dépenses de personnel ont ainsi été particulièrement concernées en raison de :

- la revalorisation du point d'indice de la fonction publique de 1,5% au 1^{er} juillet 2023 et l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires début 2024
- la hausse de 3 points pendant quatre ans du taux de contribution employeur à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL)
- des mesures de revalorisations plus ciblées, comme celles dites « Ségur » pour l'action sociale

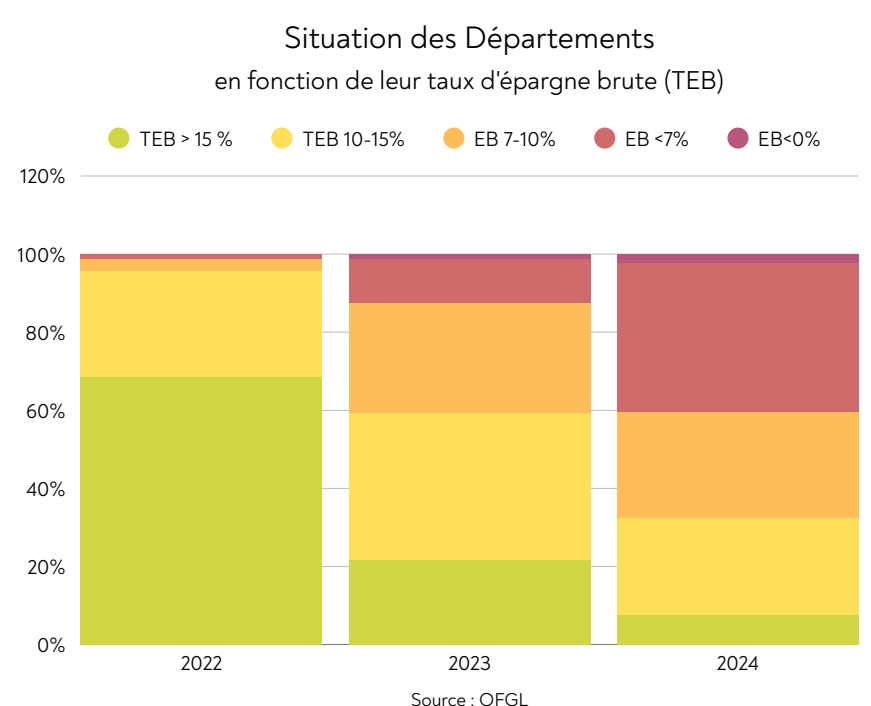
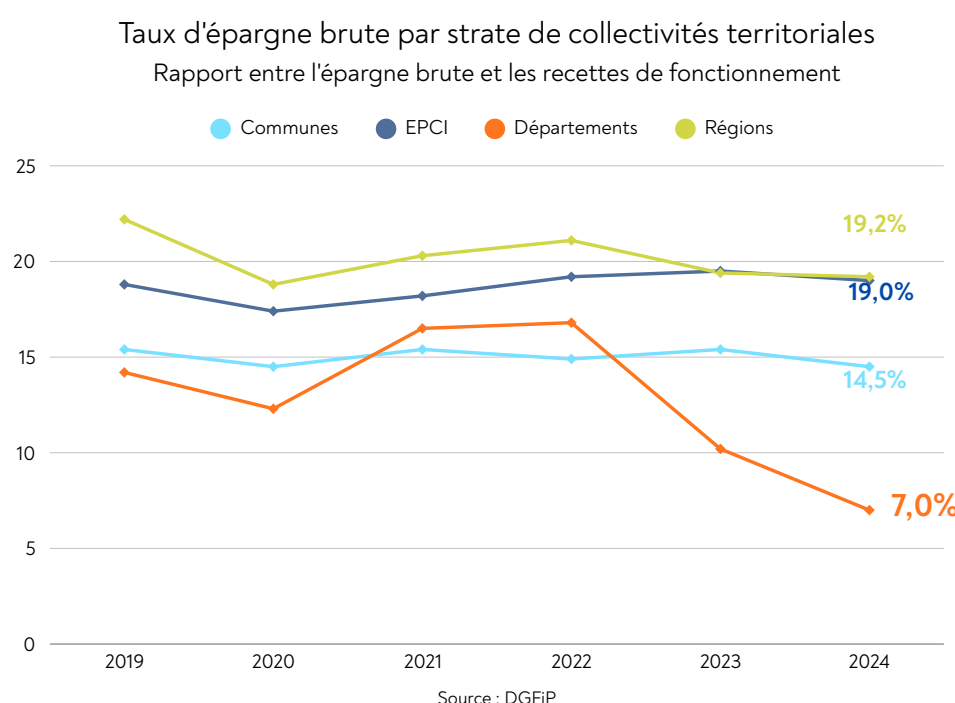
Conséquence de ces mesures, **dans le Département de l'Eure, la masse salariale a progressé de +26% depuis 2021, et plus particulièrement de +9,0% entre 2022 et 2023** : c'est l'effet dominant de ces mesures imposées, alors que parallèlement, les effectifs permanents n'ont qu'augmenté que de +3%.

Face à ce surcroît de dépenses, **les recettes de fonctionnement des Départements sont aujourd'hui :**

- **insuffisantes pour compenser pleinement les dépenses obligatoires confiées par la loi aux Départements** : l'association Départements de France a ainsi évalué, pour 2025, au 18 juin la date symbolique où les Départements assument seuls le financement des prestations sociales à leur charge (RSA, APA, PCH) – ce qui équivaut à un reste à charge pour les Départements de 54%.
- **non pilotables, puisque les instances départementales ne possèdent quasiment plus de pouvoir fiscal**, à l'exception près du taux de DMTO dans le cadre contraint par la loi.

Ainsi, entre part de fiscalité nationale transférée et dotations de l'État, **les Conseils départementaux se retrouvent donc en situation de dépendance étatique pour leurs recettes**, qui ne couvrent de surcroît qu'imparfaitement la dynamique des dépenses obligatoires transférées.

Or, **cette situation se détériore avec les mesures prises par l'État comme l'écèlement de la fraction transférée de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour compenser la perte de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) ou encore le Dispositif de lissage conjoncturel par prélèvement sur les comptes des collectivités locales (DILICO).**



Une maîtrise exemplaire des dépenses de fonctionnement



547,6M€

Dépenses de fonctionnement
Budget primitif 2026

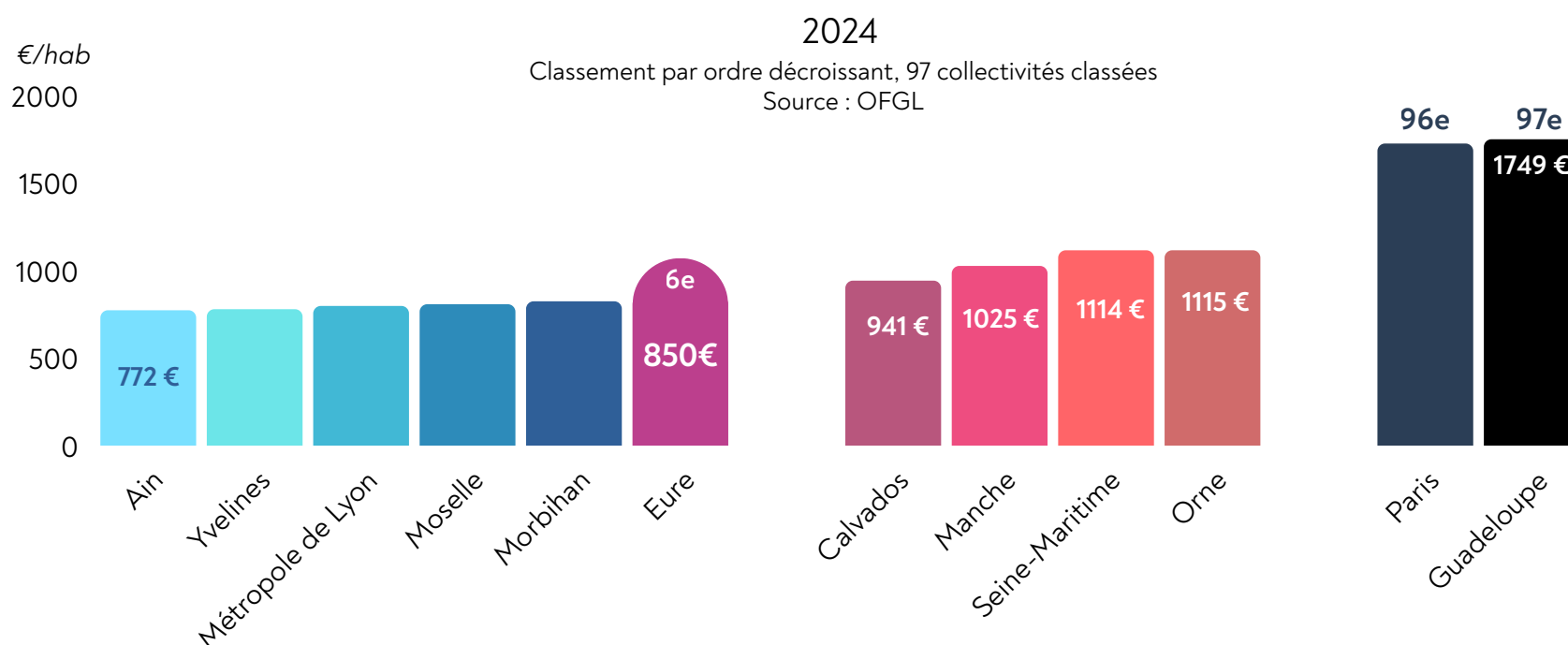
-15k€ Évolution 2025/2026
6^{ème} Département le plus économe
Compte financier unique 2024, OFGL

Une gestion historiquement responsable en fonctionnement qui a modéré la chute de l'épargne

De 2021 à 2025, les dépenses de fonctionnement du Département de l'Eure, à l'instar des autres Départements, enregistrent **une hausse continue depuis 2021, de l'ordre de +20%**, dont +26% de charges de personnel (assistants familiaux inclus) et +19% de dépenses d'action sociale. La progression des dépenses de fonctionnement a été **contenue ces deux dernières années**, avec une croissance maîtrisée à **+1,4% par an**.

En termes comparatifs et cela depuis au moins le début du mandat actuel, **le Département de l'Eure fait figure d'exemple en matière de dépenses de fonctionnement** : il se place d'année en année dans le **top 5-6 des Départements les plus économes** sur ce poste, qui incluent frais de personnel, charges fixes et encore diverses prestations et subventions.

Dépenses de fonctionnement par habitant



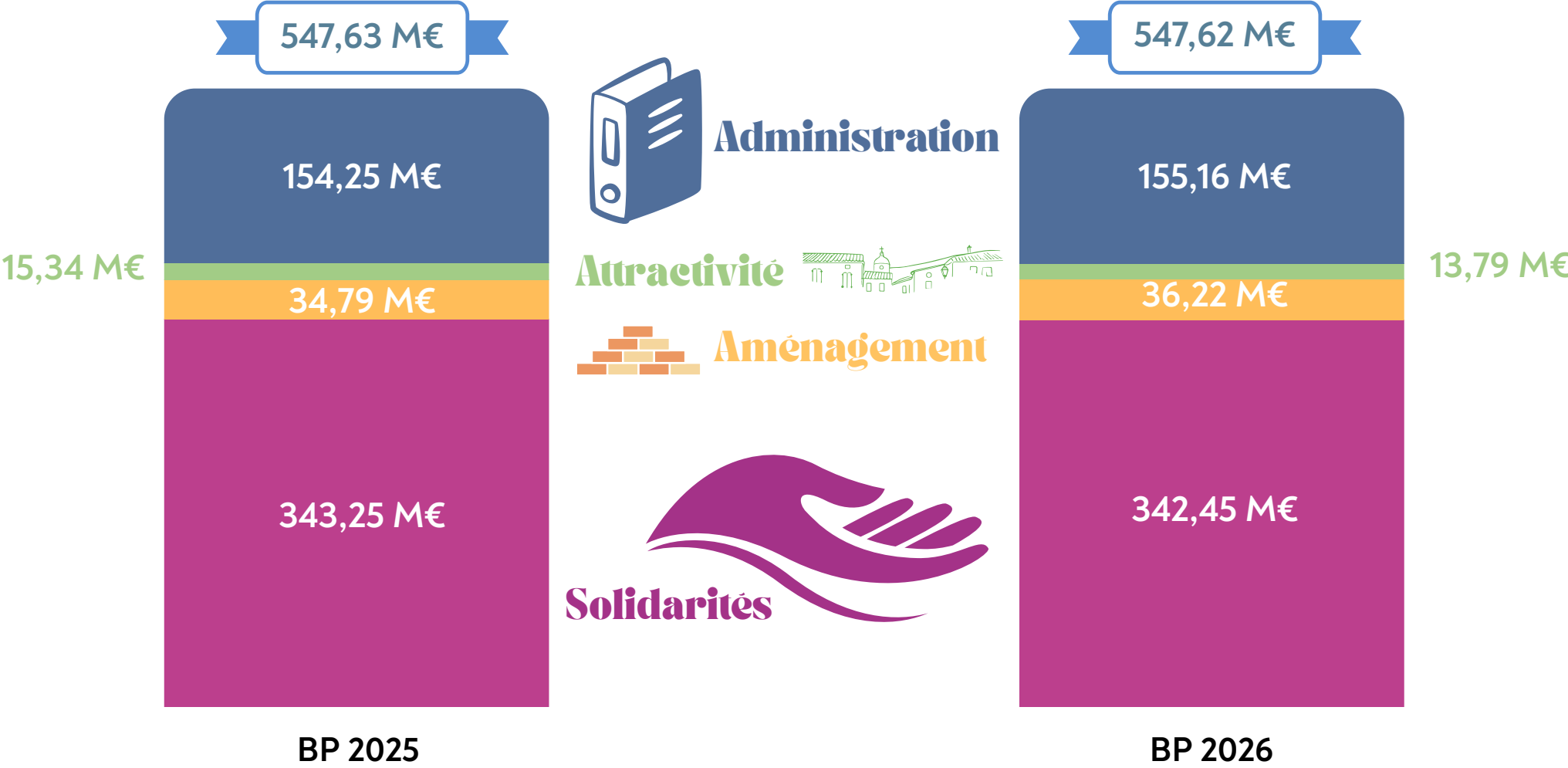
Des efforts massifs fournis en 2026 sans dégrader la qualité du service public

La construction du budget 2026 s'est fondée sur le **principe de réinterrogation complète, sans exception, de chaque dépense**, en se fondant sur une question centrale : **est-ce que l'action liée à la dépense est obligatoire** (résultant d'une loi ou d'un engagement contractuel) - ce que l'on a appelé les dépenses socles - **ou non ?** En cas de réponse négative, la discussion budgétaire se portait sur le maintien, la révision ou la suppression de la mesure. L'ensemble des élus et directions se sont pliés à ce processus de remise en question globale.

Le budget 2026 est un budget de responsabilité : malgré les croissances de dépenses qui nous sont imposées (dépenses sociales, dépenses de personnel), **le Département présente un budget 2026 en baisse par rapport au budget primitif de 2025 (547,62 M€)**. Cette maîtrise nettement en-deçà de l'inflation (v. *supra*) est la conséquence d'un renforcement de la bonne gestion financière qui caractérise le Département depuis dix ans.

Comparaison BP 2025 et BP 2026

Dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement du Département de l'Eure, à l'instar des autres conseils départementaux, sont dominées par les prestations sociales et la masse salariale. La maîtrise des frais de fonctionnement de la collectivité repose sur une gestion encore plus rigoureuse de ses charges obligatoires.

De loin, en intégrant aux allocations et interventions des solidarités, les rémunérations des agents départementaux et des assistants familiaux, **les solidarités représentent 70% environ de nos charges de fonctionnement, qui pèsent elles-mêmes pour près de 80% de notre budget total.** Ceci souligne, pour l'Eure comme l'ensemble des Départements, à la fois la centralité de l'action sociale dans leurs missions comme la vulnérabilité de leurs finances à des variations socio-démographiques comme réglementaires.

Des dépenses d'investissement recentrées sur les priorités départementales



139,4 M€

Dépenses d'investissement
Budget primitif 2026

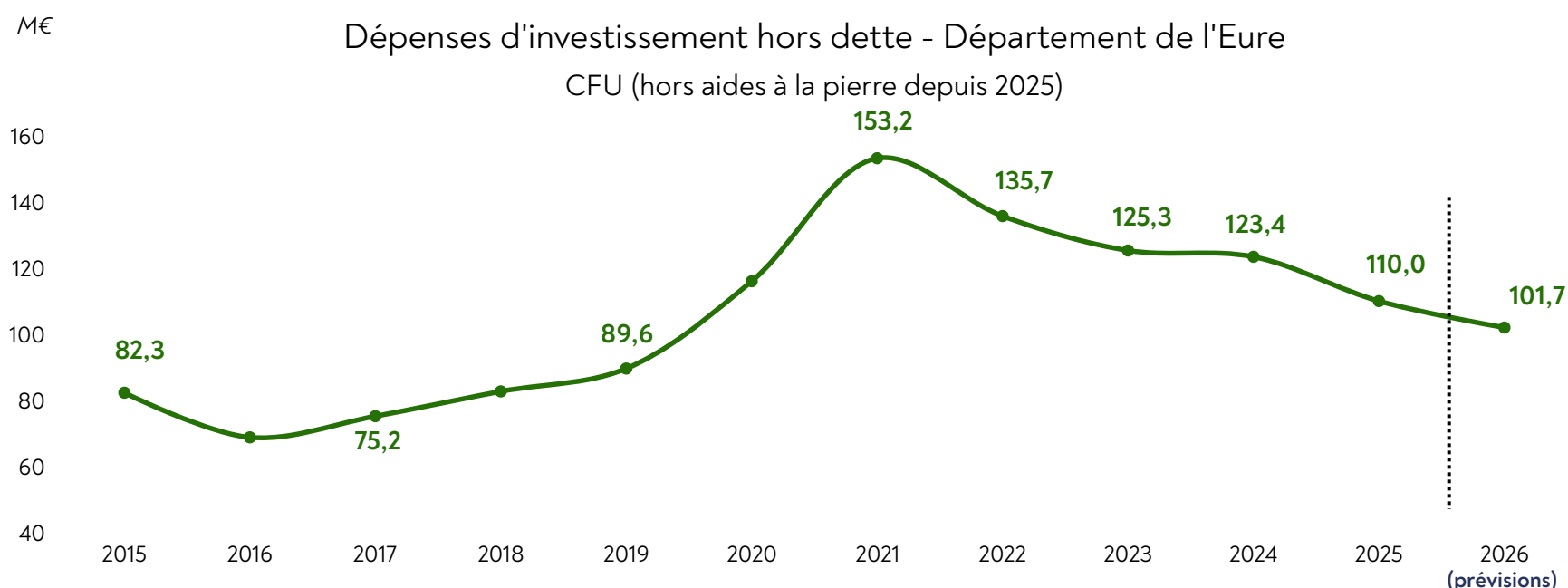
- 8,6 % Évolution 2025/2026
- 34 % Évolution depuis 2021

Des investissements plus concentrés après un cycle ambitieux au service du territoire

Le Département de l'Eure s'est engagé depuis 2015 à une stratégie d'investissements très ambitieuse au profit des collégiens, des usagers de la route (voirie, ouvrages d'art), etc., afin de rendre aux Eurois un territoire bien équipé et attractif, à la suite d'années de désengagement infrastructurel.

Après un pic d'investissements atteint en 2021 (153M€), les dépenses d'investissement ont baissé de près de 25% depuis, afin de revenir à un niveau important mais plus conforme à la moyenne nationale et les caractéristiques de nos territoires. Cette baisse traduit la phase d'atterrissage des plans pluriannuels d'investissements (PPI Sapeurs-Pompiers, PPI Collèges, PPI Ouvrages d'art...) et autres grands chantiers (Château d'Harcourt) engagés lors du mandat précédent et en début de l'actuel.

En 2026, la réduction des dépenses d'investissement se poursuit à hauteur de -8,62% (139,37M€). Ce montant intègre depuis 2025 les aides à la pierre (13,4M€) neutralisées en dépenses et en recettes.



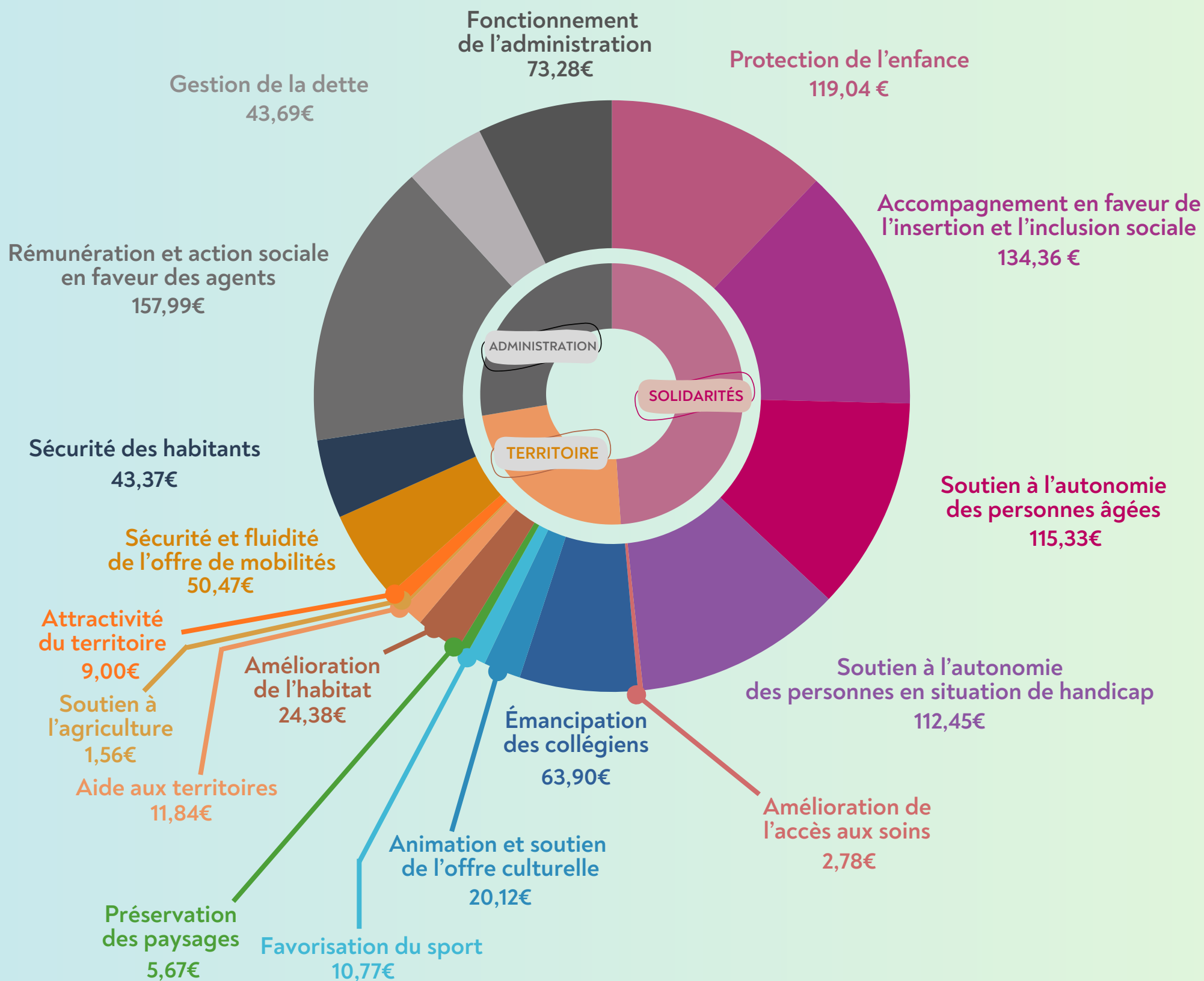
Dépenses d'investissement Comparaison BP 2025 et BP 2026



Que finance le Département pour 1 000 € ?

Le Département de l'Eure porte une grande diversité de politiques publiques (santé, sécurité, collèges, mobilité, protection de l'enfance...), en plus des frais de gestion administrative.

Pour mettre en lumière la destination des dépenses départementales, le budget primitif 2026 a été transformé en une enveloppe de 1 000 €. Sont additionnés dans les chiffres ci-dessous les dépenses de fonctionnement et d'investissement.



Près de la moitié des dépenses du Département de l'Eure est dédié aux solidarités humaines avec entre 10 et 13% dédiée à chacun des quatre piliers obligatoires de l'action sociale départementale : protection de l'enfance, accompagnement vers l'insertion professionnelle, soutien à l'autonomie des personnes en situation de handicap, soutien à l'autonomie des personnes âgées.

L'ensemble des autres actions sur le territoire, qu'elles relèvent des équipements (collèges, médiathèques, gymnases, terrains multisports), de la vie associative des Eurois (culture, sports...) ou de l'aménagement et l'attractivité du territoire (mobilités, aides aux communes, patrimoine, environnement...), **représente près d'un quart du budget départemental**.

Avec plus de 2 300 agents, le Département, un des premiers employeurs eurois, **doit consacrer le dernier quart de ces dépenses au fonctionnement de l'administration**, ce qui comprend en plus des rémunérations l'entretien de ses sites départementaux ou encore ses frais financiers.

Des recettes départementales en progression



636,6M€

Recettes du Département

Budget primitif 2026
Fonctionnement et investissement

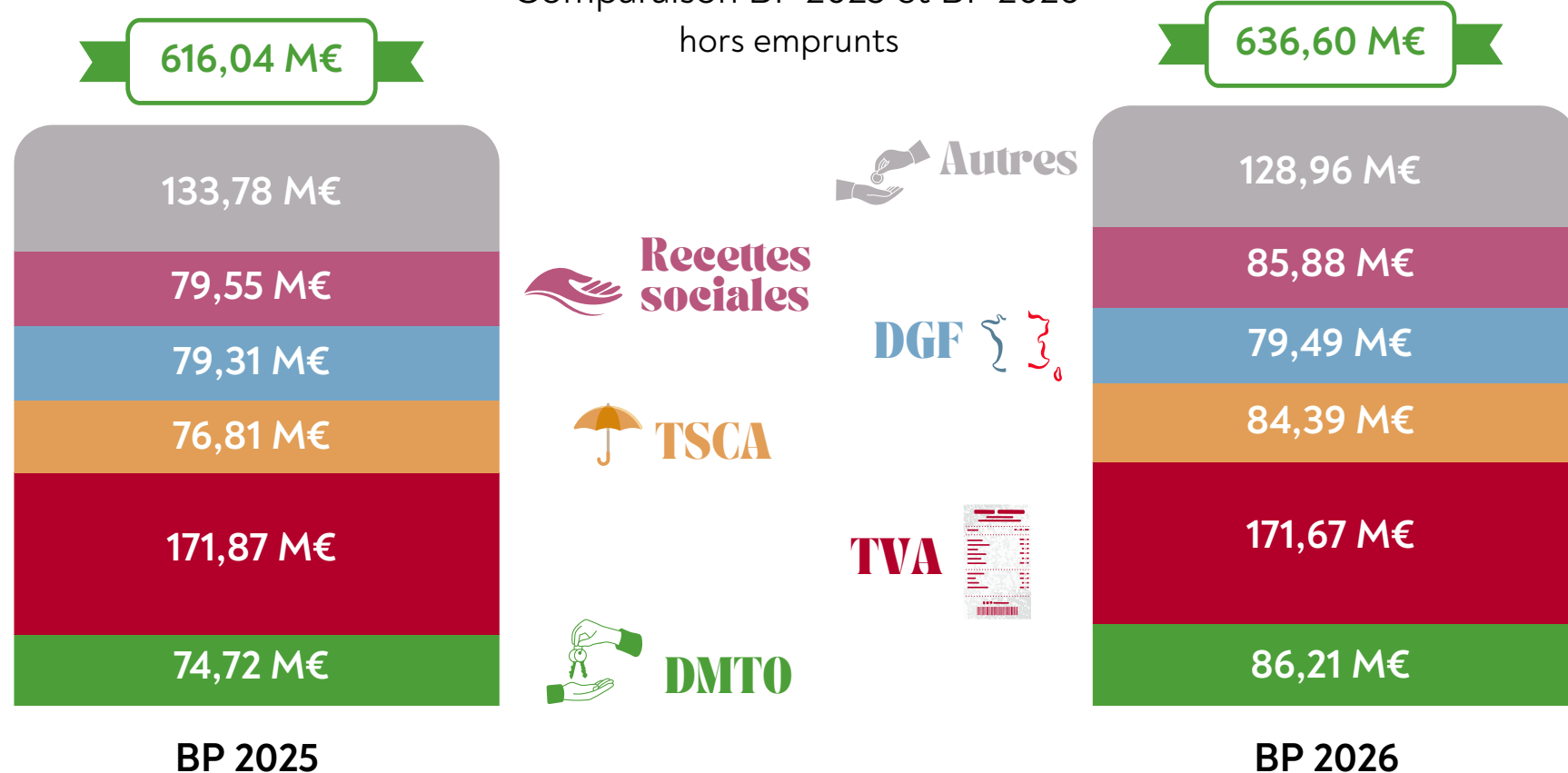
+4,2 % Évolution 2025/2026

+15 % Évolution des DMTO

Des recettes en reprise

Le Département de l'Eure bénéficiera en 2026 de la dynamique de croissance de ses recettes, à hauteur de +4,18% (636,6M€). Nonobstant la stabilité du montant de TVA transférée et de la dotation globale de fonctionnement allouée par l'État, les principaux impôts affectés aux Départements progressent globalement, ce qui se confirme dans l'Eure.

Recettes de la collectivité Comparaison BP 2025 et BP 2026 hors emprunts



Une croissance portée par le dynamisme récent des droits de mutation à titre onéreux (DMTO)

En particulier, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ont ainsi connu en 2025 une hausse **substantielle**, avec un montant dépassant de près de 5M€ les prévisions initiales, **pour atteindre une recette de 79 M€ contre 70M€ en 2024**. Cette hausse de 13% sur un an, expliquée par la reprise du marché de l'immobilier (après un cycle marqué par une situation très favorable lors de la crise sanitaire puis plus dégradée en 2022-2024), demeure en-deçà de la moyenne nationale (25%), notamment du fait que plus de huit conseils départementaux sur dix ont augmenté leur taux courant 2025. Cette augmentation fiscale (passage de 4,5 à 5,0% du taux à l'exception des primo-accédants) a été actée pour l'Eure en février 2026 et s'appliquera partiellement dès cette année : **les recettes de DMTO devraient progresser jusqu'à plus de 86 M€ en 2026**.

L'équilibre budgétaire est atteint mais reste fragile



437,6 M€

**Encours de dette
du Département**
au 31 décembre 2025

9,3%

**Taux d'épargne
brute**
Projection CFU 2026

8,2 ans

**Délai de
désendettement**
Projection CFU 2026

Une analyse budgétaire fondée sur notre niveau d'épargne et d'endettement

La qualité de la gestion financière d'une collectivité territoriale est mesurée de manière partagée par plusieurs indicateurs :

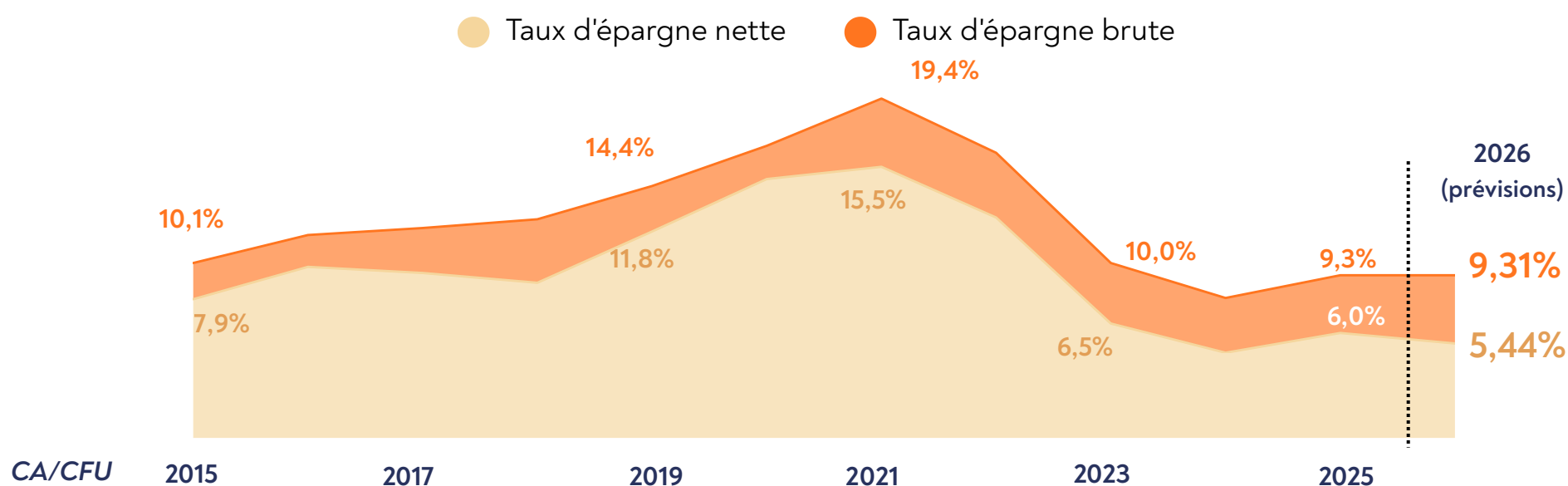
- l'épargne brute représente l'excédent de la section de fonctionnement, c'est-à-dire le montant restant des recettes de fonctionnement perçues après paiement des charges de gestion courante : l'analyse financière se base sur le **taux d'épargne brute** (TEB), qui exprime le ratio entre l'épargne brute et les recettes de fonctionnement (en somme, la part des recettes qui n'a pas servi à équilibrer les dépenses) ; il est communément conseillé d'avoir un TEB supérieur à 8%
- l'épargne nette est égale à l'épargne brute, auquel est soustraite le remboursement du capital de la dette (dépense comptabilisée en section d'investissement) : autrement dit, il s'agit du montant restant au Département pour investir, une fois les charges fixes et les crédits financiers payés ; un **taux d'épargne nette** (TEN), calculé de la même façon que le TEB, peut être aussi analysé
- le **délai (ou capacité) de désendettement** permet d'évaluer la durée théorique de remboursement de l'encours de dette contractée (au 31 décembre d'une année N) grâce à l'épargne brute dégagée (puisque cette épargne brute finance d'abord le capital de la dette, puis après les dépenses d'investissements) ; ce délai est calculée dès lors en divisant la dette par l'épargne brute et, pour les Départements, le délai maximal préconisé dans la loi est de 10 ans

Une épargne préservée et compatible avec les standards de bonne gestion financière

Le taux d'épargne brute du Département de l'Eure est supérieur en 2025 au seuil des 8% (9,3%), ce qui a toujours été le cas depuis dix ans. **En 2026, le Département devrait stabiliser ce standard de bonne gestion, avec un TEB de 9,31% prévu en fin d'année 2026.**

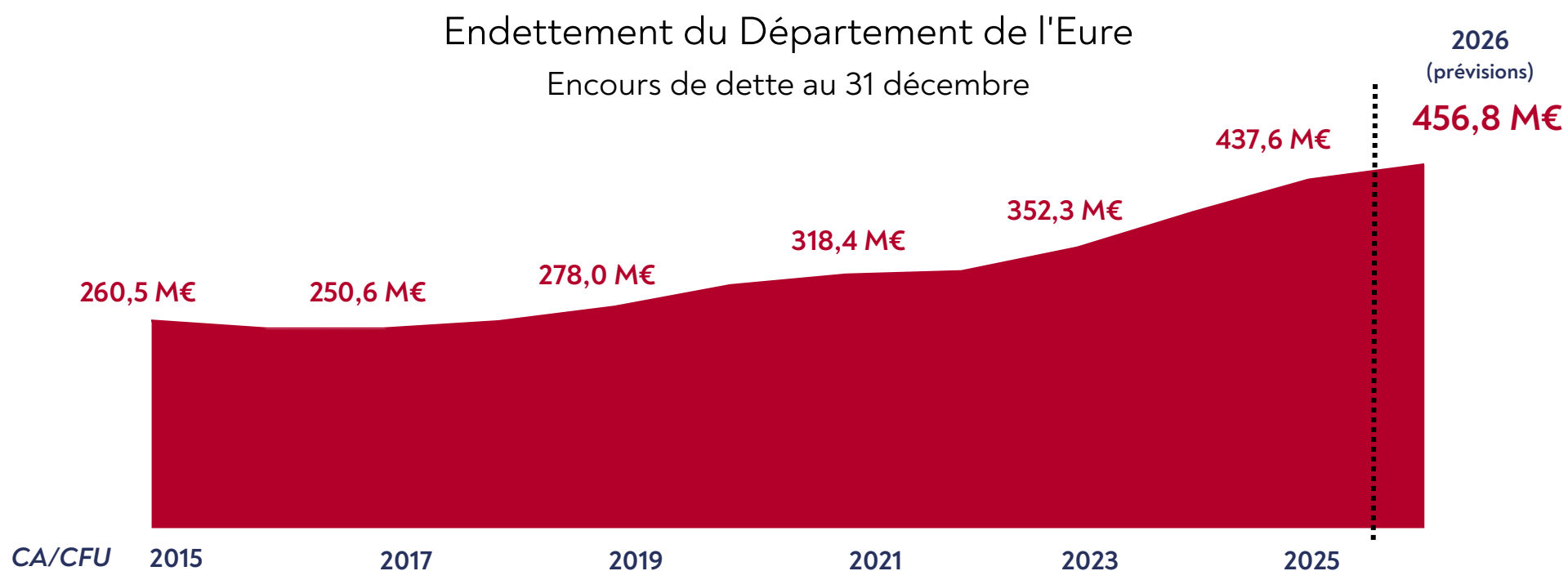
Pour être précis, ce taux de 9,31% est calculé en « compte financier unique », c'est-à-dire avec comme hypothèse les mêmes taux de consommation des crédits que ceux constatés en 2025. Si l'ensemble des crédits prévus au BP 2026 est consommé, le TEB serait de 6,76%. Pour comparer, en 2025, le TEB prévu au BP était de 4,9%, bien en-deçà de celui effectivement réalisé une fois l'exercice clos (9,2%).

Taux d'épargne brute et nette

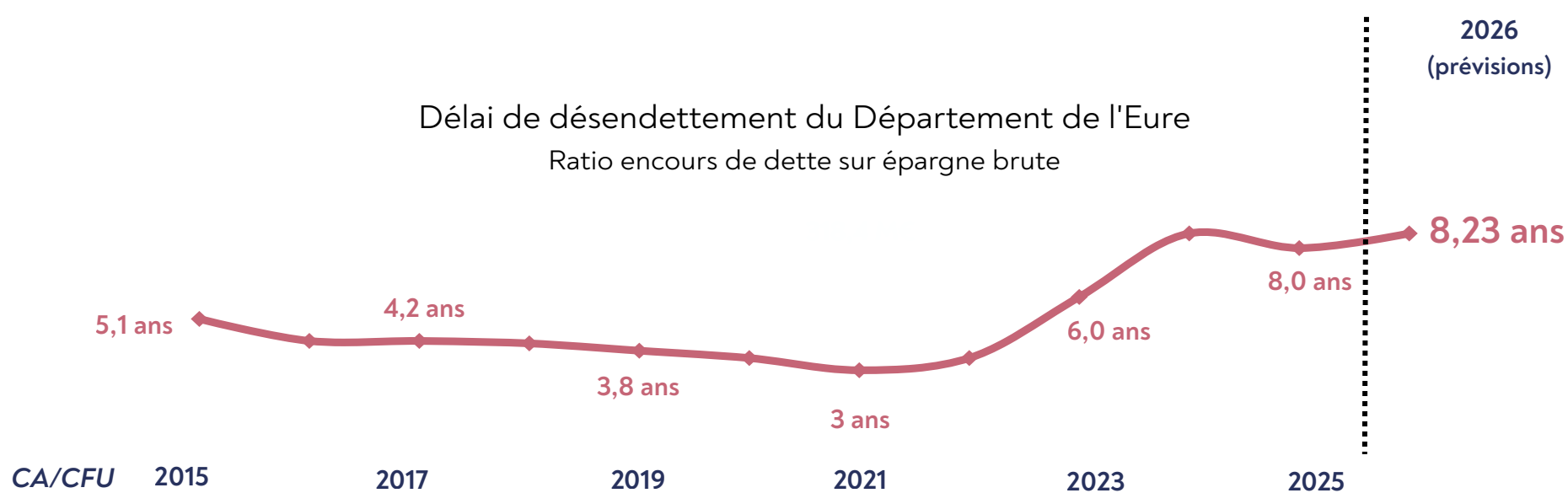


Une progression de l'endettement divisé par deux en 2026

L'endettement du Département progresse en 2025 (+41M€) mais cette hausse sera divisée par plus de deux en 2026 (+19,2M€). En effet, même si les dépenses d'investissement sont en baisse constante d'année en année, la faiblesse de l'épargne dégagée du fait des charges imposées ne permet pas de compenser. Dès lors, l'emprunt requis (résultat CFU) en 2026 serait inférieur d'environ 20M€ à celui mobilisé en fin d'exercice 2025, avec une prévision de 42,25M€ contre 62,05M€.



Après une vive hausse depuis 2021 compte tenu d'une triple conjonction « hausse des dépenses imposées + chute des DMTO et gel de la TVA transférée + PPI ambitieux », le délai de désendettement du Département de l'Eure devrait enregistrer une évolution contenue, pour atteindre 8,2 ans fin 2026.



Comme pour la prévision du taux d'épargne brute, le délai de désendettement de 8,23 ans fin 2026 est calculé en hypothèse « compte financier unique ». Si l'ensemble des crédits prévus au BP 2026 est consommé, le délai de désendettement serait de 12,32 ans. Pour comparer, en 2025, le délai prévu au BP était de 17,3 ans, contre 8,0 ans au CFU 2025 (présenté en juin à l'assemblée délibérante).

Les principales mesures d'économies engagées dans le cadre de ce budget 2026

Le Département de l'Eure s'engage dans des mesures d'économies structurantes, parfois plus symboliques mais pas moins significatives, afin de tracer un chemin de responsabilité budgétaire.

Le Département de l'Eure poursuit d'abord ses efforts de réduction de ses coûts de fonctionnement

Exemplaire en termes de charges de fonctionnement par habitant comparativement aux autres Départements, l'Eure poursuit sa politique de bonne gestion interne.

Le Département initie une réduction de ses effectifs avec un objectif de suppression de 100 postes d'ici 2030. Cette réduction sera opérée progressivement grâce à une réorganisation fine et concertée, guidée par la réduction des volumes de projet mais aussi les gains de productivité attendus par la montée en puissance progressive de l'IA dans les tâches administratives.

De même, grâce à la télématique embarquée, le Département va **réduire sa flotte de véhicules à hauteur d'un million d'euros**, ce qui permettra de réduire les achats, les charges d'entretien, d'assurance et de carburants de la collectivité.

Dans un climat de préservation des ressources où l'économie circulaire devient de plus en plus importante, **le Département va rationaliser ses achats de mobilier neuf**, ce qui représente une économie de 650 000€ pour les seuls collègues.

Le Département de l'Eure doit modérer certaines de ses actions sur le territoire

Dans le cadre de ces efforts de fonctionnement le Département choisit d'arrêter certains dispositifs :

- **arrêt de la version imprimée de notre média Le Deux-Sept** (ce qui réduit le budget alloué à cette publication de 82%) pour se concentrer sur les contenus digitaux.
- **arrêt de l'évènement Fertiles**, qui sera transformé dans une action nouvelle pour un budget de 94% inférieur afin de poursuivre la valorisation de nos agriculteurs eurois.
- **arrêt du soutien de la compétence GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qui relève **aujourd'hui du ressort exclusif des intercommunalités**.

Au-delà de ces arrêts nets, le Département a privilégié le choix de réductions pour poursuivre son action en faveur du territoire mais dans une logique plus conforme à ses ressources et aux réalités du terrain et à la situation financière de nos acteurs et partenaires locaux :

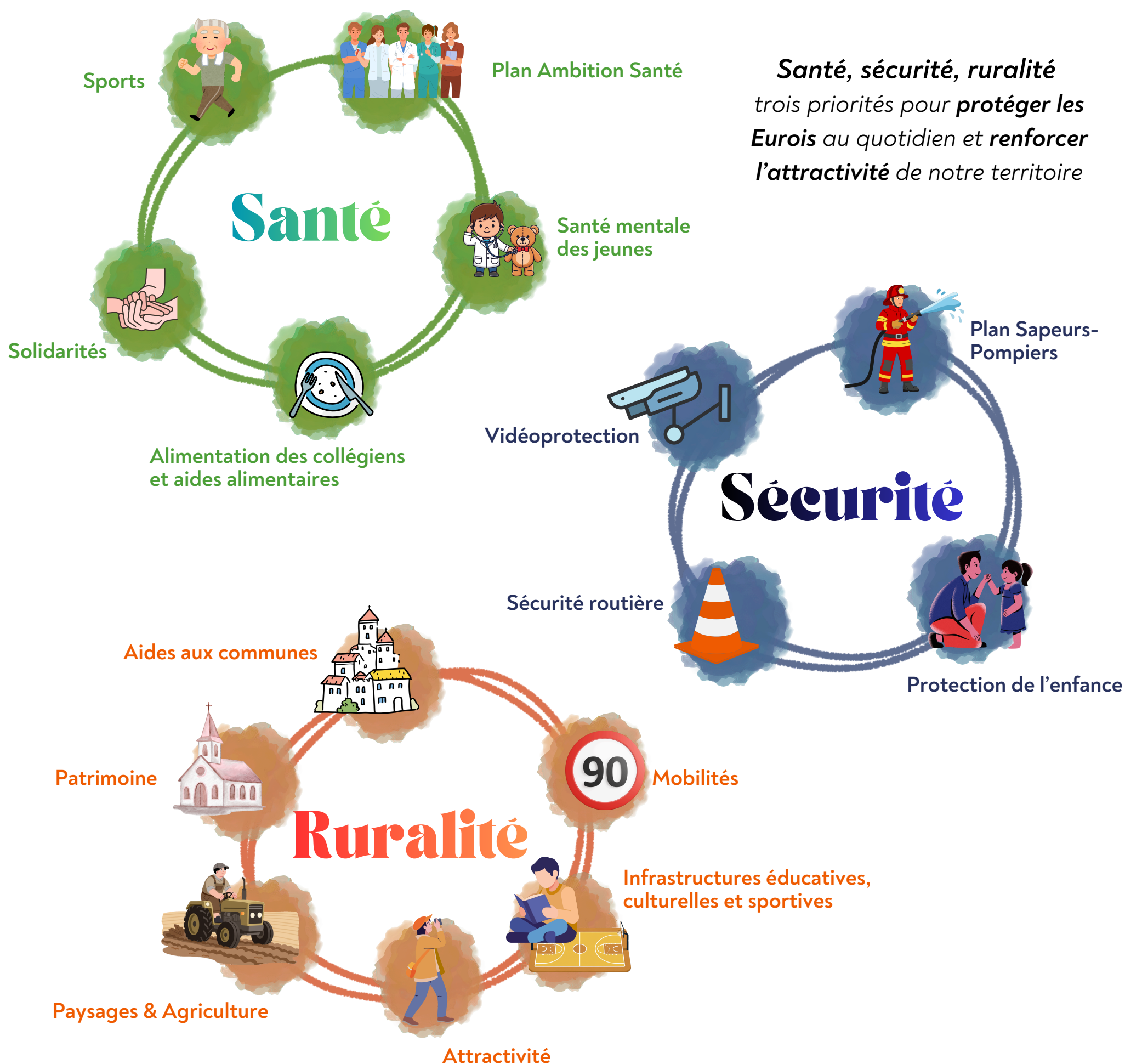
- **réduction de 10% de l'aide aux clubs sportifs de haut-niveau.**
- **réduction de 10% des subventions aux partenaires culturels.**
- **réduction de 32% du financement aux structures d'insertion**, en privilégiant une logique de résultats renforcée pour les personnes accompagnées.
- **réduction de moitié de la subvention accordée au CAUE 27** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) au profit de sa réinvention au service de l'accompagnement des projets d'aménagement du territoire.
- **réduction de subventions à certains acteurs du logement social**, comme SOLIHA (-11%) ou l'ADIL (-20%) après étude de leur situation financière, **ainsi qu'au fonds de solidarité habitat et à l'accompagnement de l'habitat privé** pour une économie de 540 000€ environ

Enfin, le Département mène une **vaste étude de réinterrogation de ses projets de construction** (collèges, centres médico-sociaux, centres d'exploitation routière...) compte tenu des évolutions démographiques et des projets de réorganisation de l'action territoriale départementale.

Un budget, trois priorités

Le Département est à la croisée des chemins. La contrainte budgétaire impose de choisir quels axes politiques sont prioritaires, afin d'y concentrer l'essentiel de ses moyens en vue d'atteindre des objectifs précis pour les Eurois.

3 Priorités pour l'Eure



Santé

Prendre soin de tous les Eurois

La santé n'a pas de prix : c'est le fondement de l'attention qu'une collectivité doit à ses habitants tout en étant un véritable levier d'attractivité pour un territoire. Faire de la santé des Eurois une de nos priorités est ainsi naturellement assumé.

Améliorer l'accès aux soins des Eurois



Avoir accès à des soins selon une offre suffisante, de qualité, de proximité est un critère de premier rang pour les habitants. Dès lors, au-delà de nos compétences obligatoires, compte tenu de la désertification médicale qui touche la France, **le Département de l'Eure s'est résolu à prendre toute sa part dans l'amélioration de l'accès aux soins des Eurois.**



Grâce au plan Ambition Santé, doté de 2 M€ par an, le Département renforce le maillage local en professionnels de santé avec le dispositif **Doct'Eure** : des centres fixes ou mobiles sillonnant prioritairement les territoires les moins bien dotés. Grâce au Département, ce sont **près de 34 000 consultations médicales supplémentaires en 2025** dont ont pu bénéficier nos concitoyens. Le Département améliore d'année en année la densité de soignants au service des Eurois : 15 médecins généralistes et 4 spécialistes supplémentaires se sont ainsi installés en 2025. En 2026, l'accent sera porté sur le recrutement des Docteurs Juniors pour davantage démultiplier le nombre de consultations.

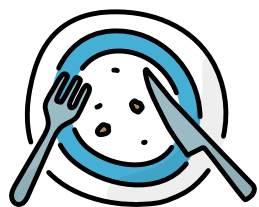
Prendre soin de la santé mentale de nos enfants

Œuvrer pour la santé, c'est également se préoccuper de santé mentale. **Le Département là aussi compte prendre toute sa part dans la lutte contre ce fléau moderne qui affecte l'éveil de nos enfants : l'omniprésence des écrans**, avec leur lot d'effets négatifs tant cognitifs que psychologiques.

La **protection maternelle et infantile (PMI)** sera mobilisée dès le plus jeune âge, ainsi que notre vaste **réseau de lecture publique** qui portera des actions de sensibilisation auprès des enfants ainsi que des parents afin de faire de la lecture dès le plus jeune âge un rituel d'épanouissement essentiel.



Proposer une alimentation saine aux publics collégiens et vulnérables



Proposer à nos collégiens des repas de qualité, avec des aliments frais, locaux et de qualité, c'est aussi un axe majeur pour le Département en matière de santé publique. **2025 a ainsi été l'année de lancement général de la fourniture de nos cantines avec des pommes de terre récoltées dans l'Eure, et ce n'est qu'une première étape en faveur de la santé alimentaire de nos jeunes et du soutien à notre agriculture locale.** Fiers de la qualité de la nourriture servie dans nos cantines, nous avons initié une série de moments inédits, « **Les parents à table !** », pour partager le temps d'un samedi avec les parents d'élèves un repas de nos équipes de restauration scolaire.

Ce souci de favoriser une alimentation de qualité est aussi celui qui meut **notre politique d'aides alimentaires (1,4 M€)** : elles permettent à nos concitoyens les **plus vulnérables de bien manger**, en soutenant des épiceries solidaires et des associations engagées en ce sens.

Faire du sport un vrai terrain pour une meilleure santé physique et mentale

Tout comme l'alimentation, la pratique d'activités sportives est un véritable maillon en faveur d'une bonne santé. **Le Département de l'Eure a tenu à préserver son soutien auprès des quelques 500 associations sportives et clubs de proximité pivots du bien-être et du partage de valeurs collectives essentielles.**

Cette démarche résolument tournée vers le sport comme médicament physique et social sera illustrée cette année par le **soutien financier auprès de nos jeunes (UNSS)**, tout comme le **nouveau dispositif d'Insertion par le sport**, co-financé par l'Union européenne à hauteur de 1,5 M€ sur deux ans, qui permettra de proposer à des bénéficiaires du RSA de retrouver des opportunités et de la confiance professionnelle par les métiers du sport.



L'inclusion sociale et l'insertion économique, deux vaccins contre la précarisation des Eurois



Pour prolonger cet exemple mêlant activité sportive et retour à l'emploi, l'ensemble de **la politique d'insertion, d'inclusion sociale et de lutte contre le mal-logement concourt aussi à un objectif durable de santé publique.**

Le Département accompagne les bénéficiaires du RSA vers le retour à l'emploi par la formation et un coaching insertion. Cet **accompagnement des Eurois en difficulté ou sans emploi permet d'améliorer leur bien-être psychologique et d'éviter** l'abandon de soins pour des raisons financières.

Accompagner l'autonomie, prévenir la dépendance

Enfin, **le Département consacre plus d'un cinquième de ses dépenses à l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap.**

En prévenant la dépendance des personnes âgées, le Département accompagne ainsi les Eurois les plus âgés et leurs proches aidants grâce aux actions en faveur du maintien à domicile, nos aînés peuvent demeurer dans leur maison, un souhait profond qui, s'il n'est plus possible, est vécu avec douleurs par les personnes avec des conséquences psychologiques et physiologiques défavorables.

Au 31 décembre 2025, le Département soutenait financièrement près de 11 500 personnes au titre de l'allocation personnelle d'autonomie (APA), dont 67% bénéficiaires de l'APA à domicile.

Par ses actions en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap dans le milieu socio-professionnel tout comme par le versement de la prestation de compensation handicap (PCH), **le Département lutte contre l'exclusion et favorise l'épanouissement social et psychologique des personnes en situation de handicap. C'est le cœur de métier de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de l'Eure qui en 2025 a reçu plus de 12 200 personnes et traité 42 600 demandes.**

2025 a été l'année où le Département a partagé à la population un message fort avec la campagne de sensibilisation "Ça peut tous nous arriver" pour rappeler que **les vulnérabilités concernent tout le monde et nous confèrent aussi une force intérieure. Notre collectivité, à taille et mission humaines, accompagne au quotidien chacun pour valoriser ces forces et prévenir ou minimiser les faiblesses.**



Sécurité

Protéger les Eurois de tous les dangers

Savoir ses proches comme se sentir soi-même en sécurité est un précieux gage de sérénité. Priorité des Français, de plus en plus fragilisés, la sécurité est un axe que nous consacrons largement dans notre action pour l'Eure, y compris en portant des projets au-delà de nos compétences obligatoires.

Donner à nos sapeurs-pompiers les moyens d'être encore plus efficaces



Avec plus de 44 000 interventions en 2025, 424 sapeurs-pompiers professionnels et plus de 1700 volontaires, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Eure est en première ligne pour maîtriser les incendies et autres sinistres environnementaux, pour apporter les premiers secours et lutter contre d'autres risques naturels et humains, parfois au péril de leurs vies. **Nos pompiers interviennent pour porter secours à la population euroise toutes les 12 minutes.**

Le Département de l'Eure est le principal financeur du SDIS 27 : **en 2026, nos sapeurs-pompiers pourront compter sur un engagement renouvelé de la collectivité départementale, à hauteur de 24,5 M€ en fonctionnement et de 6M€ en investissement.**

Un plan-pompier très ambitieux de 75M€ (dont 37M € financés par le CD27) a aussi été lancé en 2022. Il prévoit l'achat de 44 Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) et de 25 engins de lutte contre les incendies. Ce plan prévoit aussi la création de 57 postes sur 5 ans et a permis la restructuration ou la réhabilitation de la restructuration ou réhabilitation de 22 centres d'incendie et de secours.

D'importants projets sont en cours à Thiberville (770 000 €), Vexin-sur-Epte (2,3 M€), Pont-de-l'Arche (3,5 M€), Fleury-Charleval (880 000 €) et bien sûr à Évreux, où la construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours à Caër, commune de Normanville, est engagée.

Assurer la sécurité sur nos routes

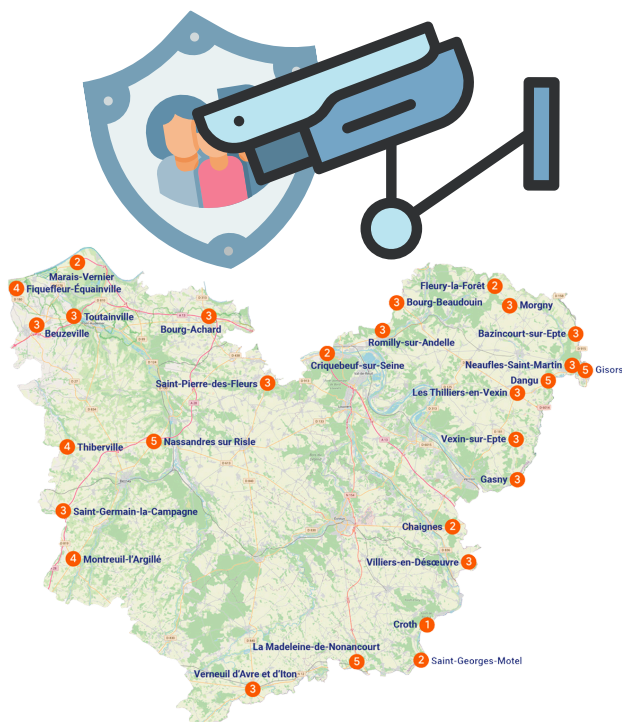
La sécurité routière est l'objectif premier de la politique de mobilités sur nos 4 200 kilomètres de voies départementales. De concert avec une recherche de fluidité pour le confort des usagers, **le passage le 9 février 2026 de la vitesse maximale autorisées sur les routes du réseau départemental de 80 à 90 km/h** s'est accompagné, par souci de sécurité, au ralentissement à 70 km/h voire 50 km/h maximum de certains tronçons.

La sécurisation des voies par l'entretien quotidien de la couche de roulement, l'amélioration de la signalétique routière et l'implantation de nouveaux aménagements de sécurité participent à renforcer la sécurité sur nos routes.

Enfin, 2026 sera également l'année de livraison du chantier d'un des ouvrages d'art emblématiques du territoire : le **pont de Courselles-sur-Seine**. Une opération de rénovation nécessaire (4M€), sur un pont traversé chaque jour par près de 8 000 véhicules, qui permettra de sécuriser la circulation sur cet axe structurant du Département.



Apporter toujours plus de tranquillité aux Eurois coûte que coûte grâce à la vidéoprotection



Carte d'implantation des caméras de vidéoprotection sur les routes de l'Eure

Malgré les contraintes budgétaires, le Département a choisi de donner la priorité à un renforcement des moyens de vidéoprotection afin de rendre notre territoire toujours plus sûr. Après avoir accompagné les projets des maires souhaitant acquérir des caméras pour leurs communes, un nouveau palier de sécurité a été engagé : face à la recrudescence des trafics et des cambriolages souvent commis par des protagonistes limitrophes, **le Département a constitué une véritable « ceinture de sécurité »** de caméras qui surveillent les axes d'entrée et de sortie de l'Eure. **Ce dispositif pensé avec et pour les forces de gendarmerie va permettre de cibler la délinquance itinérante** (cambriolages, trafics de drogue) au moyen de 88 caméras (2,9 M€).

Veiller à protéger les enfants confiés au Département

1 850 enfants sont confiés en placement au Département, principalement à la suite de décisions judiciaires, auxquels s'ajoutent près de 350 jeunes majeurs que nos services continuent d'accompagner à la majorité.

Notre réseau de 410 assistants familiaux est mobilisé pour donner protection, affection et épanouissement à ces jeunes, qui doivent avoir toutes les chances de réussir dans la vie.

Pour renforcer notre devoir d'exemplarité en matière de protection des enfants confiés au Conseil départemental, 2026 verra les services **se doter d'un nouveau palier de sécurité avec l'attestation d'honorabilité** visant à s'assurer de la pleine compatibilité de nos aspirants et actuels assistants familiaux avec le devoir d'accueil des enfants confiés.

Au-delà des enfants de l'aide sociale à l'enfance (ASE), le Département se bat plus globalement pour que nos enfants eurois grandissent dans des conditions sûres. **Le Département, dans son rôle avec les collèges, œuvre pour lutter contre le harcèlement scolaire.** Des actions sont ainsi mis en place auprès des jeunes collégiens comme une sensibilisation interactive par une pièce de théâtre (partenariat avec la Super Compagnie) ou un escape game éducatif.

La prévention spécialisée, en lien avec notre réseau de médiateurs, vise à intervenir dans les quartiers sensibles auprès des jeunes afin de pacifier ces zones et accompagner les jeunes hors de comportements délictuels et criminels. **Fin 2025, plus de 14 300 jeunes ont été rencontrés par nos intervenants sociaux de terrain.**



Ruralité

Un territoire heureux, enraciné et moderne

Œuvrer en faveur du développement et de la promotion d'une ruralité heureuse, résolument attachée à son identité normande et tournée vers la modernité et le monde, tel est la troisième priorité fixée par le Département de l'Eure pour valoriser un cadre de vie authentique, dynamique, épanouissant.

Soutenir les projets portés par nos communes en faveur du développement de nos territoires



Le Département est la collectivité de la solidarité territoriale. Dévoué au quotidien à soutenir nos élus locaux et leurs projets de transformation du territoire, l'Eure est engagé dans de nombreuses subventions au profit de nos communes.

Accompagnant tous nos territoires, le Département de l'Eure a d'ores et déjà financé depuis 2021 près de 57 M€ d'aides en investissement, sans compter les aides sportives, culturelles, etc.

Promouvoir l'Eure comme une destination attractive à visiter comme pour y investir et s'y installer

En 2023, le Département s'est doté d'une nouvelle agence d'attractivité : Eurêka ! Cette agence a pour vocation de promouvoir le cadre de vie et les talents du Département, afin de favoriser l'Eure comme destination touristique et comme lieu idéal pour s'installer comme résident et s'investir comme entrepreneur. L'équipe d'Eurêka fournit des accompagnements, des guides et tout autre type de prestations en vue de valoriser le Département et faciliter les projets de passage comme d'installation. C'est par exemple Eurêka qui pilote la stratégie d'attractivité des professionnels de santé sur le territoire.

L'ambition d'Eurêka est encore pleinement soutenue par le Département, qui lui verse une subvention d'équilibre de 1,84 M€ au budget 2026, un montant toutefois en baisse dans ce budget dans le contexte actuel.



Protéger le patrimoine eurois pour préserver notre histoire et la transmettre aux générations futures



La préservation du patrimoine est un sujet affectif pour le Département de l'Eure. Déjà car la collectivité possède certains sites emblématiques, comme le Domaine d'Harcourt et son Arboretum, la Filature Levavasseur ou encore la Maison Bonnard.

Domaine d'Harcourt a fait l'objet d'une campagne de restauration très ambitieuse, pour plus de 14 M€, dont 8,6M€ en 2025 et 2026. Son écrin a été sublimé par Arbora Lumina, parmi les plus grands spectacles de sons et lumière en extérieur d'Europe, qui a attiré 68 000 personnes dont 90% d'Eurois, au-delà de la jauge d'affluence prévue, sur toute cette première saison, que l'Eure, que la ruralité normande, est profondément innovante et sait investir pour apporter une parenthèse de magie à ses habitants sans avoir à aller dans les grandes villes. Arbora Lumina redémarrera pour une deuxième saison le 13 novembre.

Le patrimoine est aussi une priorité du Département depuis le début de mandat avec l'initiative "Mon Village Mon Amour" qui a accompagné 505 dossiers de nos communes depuis dix ans dans la préservation de leurs monuments et sites remarquables, et plus particulièrement les églises, à la charge des maires mais dont la rénovation est souvent vite très coûteuse.



Investir pour l'épanouissement éducatif, culturel et sportif des Eurois

La première politique départementale en faveur de l'épanouissement des Eurois est portée **auprès de nos 33 200 collégiens répartis dans nos 55 collèges publics dans le Département**. Le Département soutient les actions éducatives portées par l'Éducation nationale et offre **une calculatrice et un roman à chaque nouvel élève de 6ème**, 2026 étant l'année d'une amélioration de notre offre aux néo-collégiens. Parmi aussi les actions soutenus en faveur du public collégien, **le Conseil départemental de l'Eure finance des projets pédagogiques à hauteur de 20 € par élève**.



Le Département depuis 2015 a fortement investi dans les collèges en construction et rénovation à hauteur de 250 M€ en dix ans : **2025 a été l'année d'inauguration du nouveau collège de Rugles baptisé en l'honneur de Aurélie Aubert**, championne paralympique euroise lors des Jeux de Paris 2024.

L'ambition culturelle du Département au bénéfice de la population est multiple. La **lecture publique**, autour de la Médiathèque départementale, est investie par la collectivité au service de l'éveil à tout âge, et notamment des plus petits compte tenu de son importance pour le développement cognitif des enfants de surcroît à l'ère du numérique. **Le Département soutient des projets d'élus locaux pour finir de mailler tout le territoire de médiathèques** à Rugles, Bosroumois, Gaillon, les Andelys, Epaignes et Nonancourt. .

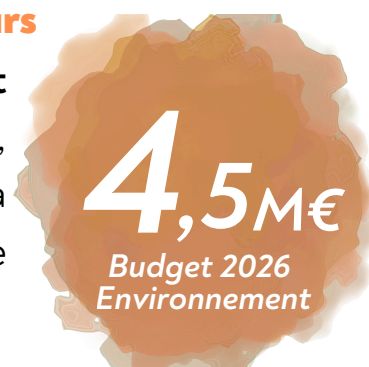
2026 sera également l'année Monet : pour le centenaire du peintre qui a pour toujours associé Giverny et les jardins de l'Eure dans l'histoire de l'art (**le Musée des Impressionismes de Giverny est soutenu à hauteur de 1,4 M€ par an par le Département**), un programme riche couvrant tout le territoire départemental.

De même, **le Conseil départemental soutient les communes dans l'accueil de spectacles** (en plus d'interventions directes comme au sein de la scène Tangram dont il est membre), **tout comme il porte des animations dans le cadre d'évènements culturels comme SPOT, déclinaison plus contemporaines des Journées européennes du patrimoine**.

Promouvoir la pratique sportive est également une forte volonté du Département : **c'est un investissement sur la santé, l'épanouissement et le lien social des Eurois**. Le Centre de droit et d'économie du sport a démontré ainsi que 1€ dévolu au sport permet une économie de 13€ minimum en dépenses publiques. **Le Département de l'Eure investit ainsi 11,7M€ dans le cadre des contrats de territoires, ainsi que 1,6M€ dans une soixantaine d'équipements sportifs de proximité et 400 000€ en équipements structurants**.

Valoriser nos paysages en préservant l'environnement et en soutenant les agriculteurs

Responsable des espaces naturels sensibles (ENS) du territoire, le Département est engagé dans la **préservation de nos paysages eurois** : végétalisation d'espaces, restauration de zones humides, plantation d'arbres ... ou encore le déploiement de la Seine à Vélo et la réalisation de sentiers pédagogiques pour montrer aux Eurois comme aux visiteurs l'étendue mais aussi la fragilité de la biodiversité euroise.



Le Département de l'Eure fait du soutien aux agriculteurs locaux un point d'orgue de sa politique, même si 2026 sera l'année d'une réorientation budgétaire avec l'arrêt de l'évènement Fertiles. Subventions aux acteurs locaux du monde agricole, **Dispositif d'aides aux petits investissements agricoles (DAPIA)**, qui a déjà soutenu plus de 1 000 projets, marché fermier au sein du Département, Salon international de l'agriculture ... sont tant d'occasions d'accompagner et de valoriser les talents de nos fermes euroises.



Equilibre du budget : BP 2026

Investissement

	Chap.	Libellé chapitre	Budget principal				
Dépenses d'ordre	139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	0,00	Recettes d'ordre	0010	AUGMENTATION DES FONDS PROPRES	0,00
	14	PROVISIONS REGLEMENTEES	0,00		021	Virement de la section de fonctionnement	28 289 729,10
	041	Opérations patrimoniales	13 508 774,00		041	Opérations patrimoniales	13 508 774,00
	28	AUTRES	0,00		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000 000,00
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	68 000 000,00		28	AUTRES	0,00
	29	AUTRES	0,00		21	ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	0,00
	Dépenses d'ordre		81 508 774,00		Recettes d'ordre		121 798 503,10
Dépenses réelles	020	Dépenses imprévues	0,00	Recettes réelles	0010	AUGMENTATION DES FONDS PROPRES	0,00
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		024	Produits des cessions d'immobilisations	1 955 000,00
	13	Subventions d'investissement	0,00		10	Dotations, fonds divers et réserves	12 709 000,00
	16	Emprunts et dettes assimilées	64 442 986,00		13	Subventions d'investissement	24 791 035,07
	20	Immobilisations incorporelles	10 837 769,00		16	Emprunts et dettes assimilées	123 165 978,21
	21	Immobilisations corporelles	19 474 154,92		17	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00
	23	Immobilisations en cours	61 806 740,24		20	Immobilisations incorporelles	0,00
	26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00		21	Immobilisations corporelles	0,00
	27	Autres immobilisations financières	472 000,00		23	Immobilisations en cours	200,00
	204	Subventions d'équipement versées	46 783 956,38		26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00
	45810001	Droit de préemption pour compte de tiers - dépenses	0,00		27	Autres immobilisations financières	906 664,16
	458123	Travaux sur voirie départementales CAPE Vernon	0,00		204	Subventions d'équipement versées	0,00
	45817	Coopération assainissement	0,00		30	IMMOBILISATION S (SORTIES)	0,00
		Autre	0,00		45820001	Droit de préemption pour compte de tiers - recettes	0,00
	Dépenses réelles		203 817 606,54		Autre		0,00
Total Dépenses d'investissement		285 326 380,54	Recettes réelles		163 527 877,44		
			Total Recettes d'investissement		285 326 380,54		

Fonctionnement

	Chap.	Libellé chapitre	Budget principal				
Dépenses d'ordre	023	Virement à la section d'investissement	28 289 729,10	Recettes d'ordre	019	AUTRES PRODUITS	0,00
	012	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	68 000 000,00
	013	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00		Recettes d'ordre		68 000 000,00
	016	PRODUITS FINANCIERS	0,00	Recettes réelles	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 767 940,00
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000 000,00		73	Impôts et taxes	194 844 083,00
	Dépenses d'ordre		108 289 729,10		731	Fiscalité locale	126 815 000,00
Dépenses réelles	002	Résultat d'exploitation reporté	0,00		74	Dotations et participations	122 909 815,00
	011	Charges à caractère général	39 117 450,00		017	RSA / Régularisations de RMI	6 615 000,00
	012	Charges de personnel et frais assimilés	132 703 435,95		016	APA	31 850 000,00
	022	Dépenses imprévues	0,00		75	Autres produits de gestion courante	7 517 105,00
	65	Autres charges de gestion courante	210 840 471,95		76	Produits financiers	205 000,00
	016	APA	63 390 000,00		77	Produits spécifiques	0,00
	017	RSA / Régularisations de RMI	91 175 900,00		78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	300 000,00
	6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	440 381,00		001	ACHATS	0,00
	66	Charges financières	8 318 218,00		002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00
	67	Charges spécifiques	86 300,00		006	.	0,00
	68	Dotations aux provisions et dépréciations	1 529 000,00		011	Charges à caractère général	0,00
	001	ACHATS	0,00		013	Atténuations de charges	2 404 943,00
	003	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0,00		014	.	0,00
	005	.	0,00		015	.	0,00
	006	.	0,00			Autre	0,00
	007	.	0,00		Recettes réelles		596 228 886,00
	010	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	Total Recettes de fonctionnement		664 228 886,00	
	013	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00				
	014	Atténuations de produits	8 338 000,00				
		Autre	0,00				
	Dépenses réelles		555 939 156,90				
Total Dépenses de fonctionnement			664 228 886,00				

